

INDISCIPLINES

# Des politiques territoriales durables ?

## Leçons d'Amazonie

Xavier Arnauld de Sartre et Vincent Berdoulay



éditions  
Quæ



# **Des politiques territoriales durables ?**

*Leçons d'Amazonie*

© Éditions Quæ, NSS-Dialogues, 2011

ISBN : 978-2-7592-1642-0

ISSN : 1772-4120

Le code de la propriété intellectuelle interdit la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Le non-respect de cette disposition met en danger l'édition, notamment scientifique et est sanctionné pénalement. Toute reproduction, partielle ou totale, du présent ouvrage est interdite sans autorisation du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), 20 rue des Grands-Augustins, Paris 6<sup>e</sup>.



# Des politiques territoriales durables ?

*Leçons d'Amazonie*

Xavier Arnauld de Sartre

Vincent Berdoulay

éditions  
Quæ

La collection « Indisciplines » fondée par Jean-Marie Legay dans le cadre de l'association « Natures Sciences Sociétés - Dialogues » est aujourd'hui dirigée par Marie Roué. Dans la même orientation interdisciplinaire que la revue *NSS*, cette collection entend traiter des rapports que, consciemment ou non, les sociétés entretiennent avec leur environnement naturel et transformé à travers des relations directes, des représentations ou des usages. Elle mobilise les sciences de la terre, de la vie, de la société, des ingénieurs et toutes les démarches de recherche, éthique comprise. Elle s'intéresse tout particulièrement aux questions environnementales qui interpellent nos sociétés aujourd'hui, qu'elles soient abordées dans leur globalité ou analysées dans leurs dimensions les plus locales.

Le comité éditorial examinera avec attention toutes les propositions d'auteurs ou de collectifs qui ont adopté une démarche interdisciplinaire pour traiter de la complexité.

# Table des matières

<b>Introduction – Comment s’appropriier le développement durable ?</b> .....	7
<b>Chapitre I. Le développement durable : une inflexion de la modernité ?</b> .....	15
Dépasser la malédiction de Kourou : préfigurations guyanaises .....	16
Une ambition brésilienne moderniste .....	21
Le développement durable entre modernisme et post-modernisme .....	25
<b>Chapitre II. Échelles et réseaux du développement durable</b> .....	33
Acteurs internationaux et conflits d’échelle .....	35
La contestation de la souveraineté étatique par la gouvernance environnementale .....	39
La politique de l’État brésilien de création d’Unités de conservation (UC), nœud de l’interaction scalaire .....	46
<b>Chapitre III. Le développement durable, une reproduction des politiques territoriales de l’État ?</b> .....	57
Entre développement et conservation : les contraintes de l’État fédéral .....	60
Le développement durable au service de la politique fédérale en Amazonie.....	62
Du développement durable au développement territorial. Le Plan d’Amazonie durable (PAS) en action.....	67
De l’aménagement frontal au développement territorial durable.....	69
<b>Chapitre IV. Le défi de la diversité. Tentations post-modernes dans les politiques de développement territorial durable</b> .....	77
Le territoire, creuset brésilien.....	78
La place de la diversité dans le pacte territorial durable au Brésil .....	82
Le projet d’accès à la citoyenneté du rural brésilien.....	88
<b>Chapitre V. Le grand récit de la diversité au risque de son application</b> .....	93
Le territoire, outil de contrôle de l’espace .....	94
Le projet des Maisons familiales rurales (MFR), entre développement territorial et formation de citoyens .....	100
Un rapport au lieu individualisé : le cas du Projet de développement durable (PDS) Boa Esperança .....	104

<b>Chapitre VI. Les politiques de reconnaissance des « populations traditionnelles » ou le développement durable pris au double piège de sa territorialisation .....</b>	<b>115</b>
L'émergence de « populations traditionnelles » ou la construction d'une notion ambiguë .....	117
Les <i>ribeirinhos</i> dans la forêt nationale : du statut de problème à celui de partenaire .....	119
Une capacitation bridée .....	122
L'affirmation <i>quilombola</i> ou les politiques publiques au piège du territoire .....	127
Des territoires en quête de sujets .....	132
<b>Conclusion et perspectives. Le développement durable, une utopie au risque du territoire ? .....</b>	<b>135</b>
Un zonage approprié de façon diverse .....	136
Utopie ou hétérotopie ? .....	140
L'hétérotopie contre le piège territorial .....	142
<b>Références bibliographiques .....</b>	<b>147</b>
<b>Liste des abréviations .....</b>	<b>157</b>



# *Introduction*

## **Comment s'appropriier le développement durable ?**

En se référant à l'environnement mondial et en appelant à des formes de gouvernance internationale, le développement durable invite les États à redéfinir les logiques qui fondent leurs politiques publiques, comme énoncé dans le rapport Brundtland (CMED, 1988). On sait que depuis le sommet de Rio de Janeiro de 1992 qui a lancé internationalement le développement durable, nombreux sont les observateurs restés sceptiques devant les difficultés à le transformer en programmes précis et, surtout, à le concrétiser sur le terrain. Le bilan du sommet de Johannesburg de 2002 allait dans ce sens, même si l'on a pu souligner le renforcement de la participation et la critique des modèles de transfert de connaissances. La question qui demeure posée est celle de la traduction territoriale de politiques publiques capables de mettre effectivement en œuvre les principes du développement durable. Le défi est certes toujours d'actualité, mais le poser en ces termes ne doit pas dispenser de s'interroger sur les limites mêmes du recours au territoire.

Il nous semble en effet qu'une manière fréquente d'aborder ce défi reste très marquée par une logique « moderniste », en ce sens qu'elle consiste à projeter dans l'espace une politique que l'expert ou le décideur considère comme bonne, sans guère s'inquiéter de sa réception par les populations locales. Si celle-ci se passe mal, la politique a peu de chances d'être effective. C'est là tout l'enjeu de l'appropriation du développement durable, appropriation à la fois par les agents de l'État et les experts qui l'appliquent et par les populations vivant dans les territoires qui sont censés l'adopter. Or, il existe des tensions entre les deux types d'acteurs ; les politiques publiques considèrent souvent le territoire comme un espace passif, destiné à recevoir une politique en fait élaborée loin de lui, au lieu d'être le lieu avec lequel et grâce auquel il pourrait émerger dans les pratiques. Si les politiques publiques territoriales ont du mal à traduire le développement durable dans la pratique, cela peut être justement lié à ce qu'il est le plus souvent pensé en termes d'implantation et non d'appropriation.

Le thème de l'appropriation du développement durable est central dans cet ouvrage. C'est en effet un des grands enjeux actuels que de traduire dans les politiques publiques territoriales les grands principes de la durabilité en des termes qui, à la fois, permettent son appropriation par tous, évitent les critiques internationales et soient efficaces d'un point de vue aménagiste.

Ce questionnement est à replacer dans le contexte contemporain de crise de la modernité. Le développement durable se présente en effet à la fois comme une notion moderne et comme une notion qui fait la critique de la modernité. L'une des premières analyses de la notion de développement durable, qui fait encore référence, en montrait le caractère éminemment ethnocentrique, très fortement lié aux conceptions à la fois du groupe qui l'a forgée et des diplomates qui l'ont adoptée (Redclift, 1987). D'un côté, cette notion a été construite à partir de critiques de la modernité, s'inscrivant pleinement dans ce que l'on peut appeler « l'ère des post- » : post-modernisme, post-structuralisme, post-colonialisme (Sachs, 1993 ; 2002 ; Simon, 1997). C'est ainsi que sont devenus incontournables des thèmes tels que la critique des experts, de la science et de la rationalité définie par les pouvoirs dominants, la valorisation de la diversité sociale et culturelle, la volonté de s'ouvrir à toutes les voix exprimant la condition humaine, le désir d'un rapport moins utilitariste à la nature, etc. Mais d'un autre côté, la notion de développement durable a été reprise et institutionnalisée par des États qui sont eux-mêmes issus de la modernité et qui ne pensaient pas du tout mener une remise en cause de celle-ci à partir de leurs politiques.

Il en résulte d'ailleurs, dans les espaces défavorisés ou dans les pays du « Sud », une réelle méfiance vis-à-vis du développement durable. Il est perçu comme un instrument de domination, notamment quand il est utilisé comme critère dans l'établissement de relations de coopération. Ayant été élaboré principalement par les pays du « Nord », il serait marquée du sceau des « Occidentaux » qui chercheraient, par ce biais, à incorporer leurs propres critiques pour mieux maintenir des relations de domination (Rist, 1996), réalisant ce que certains n'hésitent pas à qualifier d'« ingérence écologique » dans les affaires des pays du Sud (Rossi, 1999 ; 2000). Il n'en reste pas moins que nombre d'acteurs, comme nous le verrons, ont appris à invoquer les versants postmodernes du développement durable pour légitimer leurs revendications.

À côté des approches radicalement critiques, il existe le point de vue selon lequel le développement durable constitue, au-delà des arrière-pensées géopolitiques, une « fenêtre d'opportunités » permettant d'approcher autrement le rapport entre la protection de la nature et le développement économique (Larrère et Larrère, 1997 ; Berdoulay et Soubeyran, 2000 ; Pierron, 2009). Ainsi, en affichant les principes de la durabilité, les États connaissent des changements dans leur manière de faire du développement, de nationaliser la nature à des fins économiques, d'harmoniser les rapports entre environnement, économie et société, et ce, quel que soit l'hémisphère et la catégorie auxquels ils appartiennent.

Les États doivent transformer leurs politiques, tout en se transformant eux-mêmes parce que leurs modes de fonctionnement sont profondément marqués par la modernité qui les a vus se développer. La question, essentielle, de l'appropriation du développement durable se pose donc dans un contexte de crise de la modernité où les cadres territoriaux de l'action étatique sont remis en question sous le coup des injonctions internationales et des revendications des populations locales. On

assiste ainsi aujourd'hui à toute une expérimentation visant à articuler développement durable, politiques publiques et territoires.

À cet égard, le contexte amazonien fournit un formidable laboratoire. Porteur d'une charge symbolique très forte pour le monde entier, traversant les frontières étatiques, y compris celles de la Guyane française, le Bassin amazonien fait l'objet de la mise en place de politiques de développement durable qui doivent composer avec l'ensemble des populations locales ou de leurs représentants associatifs ou syndicalistes. L'Amazonie, notamment sous l'influence de l'État brésilien qui en gère la plus grande partie, apparaît ainsi comme le lieu privilégié pour observer comment des injonctions très générales et leur traduction dans des politiques publiques territoriales peuvent s'enraciner dans les préoccupations concrètes de populations locales capables d'interpréter la demande de durabilité et de se l'approprier.

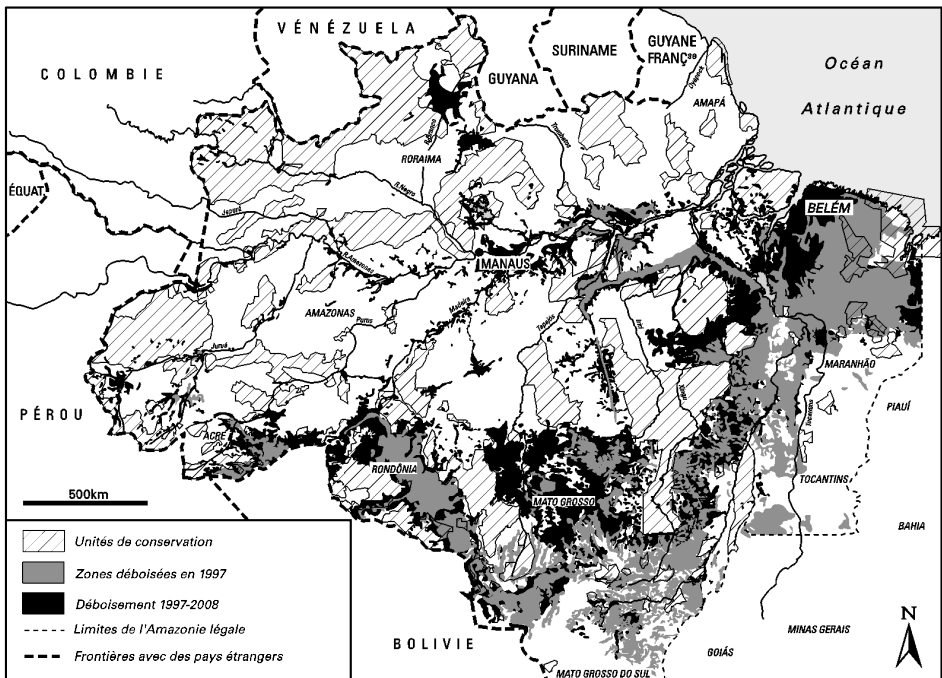
De plus, le Brésil est un pays où les enjeux de la transformation des politiques territoriales sous l'impulsion du développement durable sont particulièrement importants. En effet, la connotation « ethnocentrique » de la notion de développement durable y rend la question cruciale : l'adoption du développement durable a suivi un cheminement plutôt à l'inverse de celui des pays du « Nord ». Si la notion de développement durable au Nord a été d'abord construite en remettant en question certains des postulats de la modernité, puis s'est petit à petit institutionnalisée (Simon ; Berdoulay et Soubeyran ; Aubertin ; Sachs ; *op. cit.*), son adoption dans les pays du « Sud » a suivi un cheminement inverse : elle a d'abord été institutionnalisée, avant de se diffuser dans les milieux intellectuels et associatifs (Aubertin, *op. cit.*). Or cette diffusion s'est faite, au niveau étatique, sous la pression des organismes internationaux et, au niveau local, par le biais de la coopération. Cela a contribué à associer la notion de développement durable à une pensée venue de pays riches, et à ce qu'il soit d'abord très fortement rejeté comme une forme de néo-colonialisme.

Le développement durable apparaissait d'autant plus comme une notion imposée de l'extérieur, très fortement liée à la parole de l'expert, qu'il existait au Brésil un terreau associatif très fertile qui menait depuis longtemps des expériences que l'on peut aujourd'hui placer sous la bannière de la durabilité (Kinzo et Dunkerley, 2002 ; Lachartre et Léna, 2002). L'écodéveloppement (Sachs, 1993), notion proche de celle de durabilité, y a eu une place importante, alors que l'intérêt pour les populations oubliées de la modernité n'a pas attendu la mode de la durabilité pour se manifester, d'autant plus qu'un mouvement socio-environnemental s'y est très tôt prévalu de la question environnementale pour agir sur le développement économique et social. Quand la durabilité a été invoquée par les pays du Nord, nombre de Brésiliens ont pu y percevoir une menace.

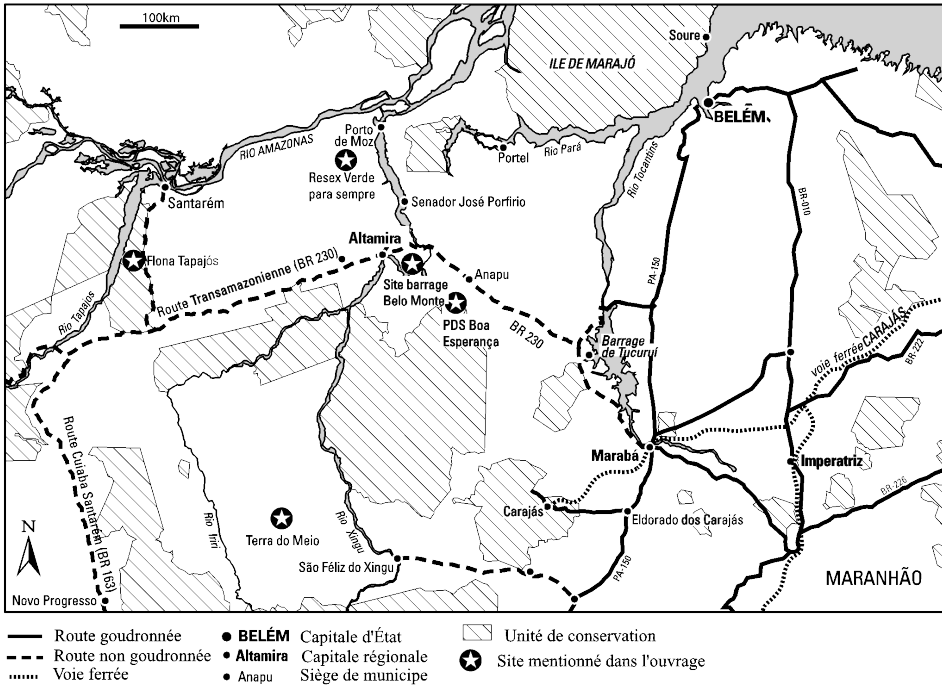
Lorsque la coopération étrangère s'est parée des habits du développement durable pour participer, en particulier, à la sauvegarde de la forêt amazonienne, elle a été souvent obligée, sous peine d'échouer rapidement, de s'associer à ce terreau et de faire perdre à la notion son caractère moderniste. Cela a impliqué une réinterprétation profonde des principes affichés par la durabilité, réinterprétation qui traduit une

appropriation de la notion. C'est d'autant plus intéressant que le Brésil se pose depuis quelques années comme un pays *leader* des pays du « Sud » et qu'il cherche à associer ce positionnement international à la fondation d'un modèle d'application du développement durable. Le cas de l'Amazonie brésilienne devrait donc permettre de voir comment, là où des politiques publiques ont à tenir compte de la diversité territoriale, la notion de développement durable semble moins importée et appliquée comme telle, que retravaillée, c'est-à-dire véritablement appropriée.

Bien que la déforestation ne menace pas à court terme la totalité du massif forestier amazonien (mais plutôt, comme le montre la carte 1, ses marges), la question du développement durable y est fondamentale, faisant de ce massif forestier l'une des régions du monde où les enjeux qu'elle pose s'appliquent avec le plus de force (Léna, 1999 ; Becker, 2002 ; Droulers, 2004 ; Albaladejo et Arnaud de Sartre, 2005). Or, cette région est peuplée par des populations très différentes, plus ou moins autochtones et plus ou moins reliées à la société capitaliste (Acevedo Marin et Castro, 1993 ; Martins, 1993 ; Castro et Pinton, 1997 ; Martins, 1997). La mise en place d'un développement durable doit composer avec l'ensemble de ces populations ou de leurs représentants associatifs ou syndicalistes : l'Amazonie est ainsi un lieu privilégié pour observer comment des injonctions globales et abstraites (la préservation de l'environnement planétaire) doivent s'enraciner dans les préoccupations concrètes de populations très différentes, capables de réinterpréter elles-mêmes la demande de durabilité.



**Carte 1. Les fronts de déboisement en Amazonie**  
 (la région de la Transamazonienne, détails carte 2)  
 © X. Arnaud de Sartre et M. Morales, université de Pau.

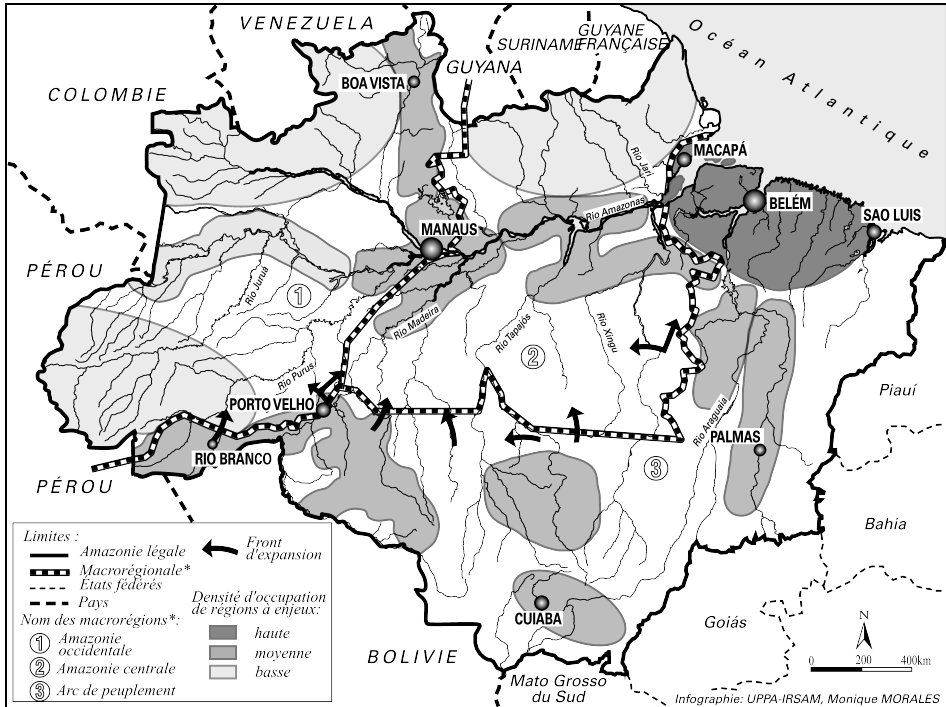


Carte 2. La région de la Transamazonienne (Amazonie orientale)

© X. Arnaud de Sartre et M. Morales, université de Pau.

Nous allons appliquer ce questionnement dans une région plus particulière, située en Amazonie orientale et en voie de structuration par la route transamazonienne, de Marabá à Santarém (*cartes 1, 2 et 3*). Construite dans les années 1970 pour traverser l'Amazonie en rive droite du fleuve Amazone, cette route fédérale, la BR 230, constitue un des axes majeurs de pénétration vers le cœur du massif amazonien. Jusqu'à maintenant, celui-ci, dénommé l'Amazonie centrale, était relativement préservé de la progression des déboisements qui se concentraient plutôt dans les parties orientale et méridionale. Fonctionnant comme une des grandes portes d'entrée de la colonisation vers l'Amazonie centrale, la région de la Transamazonienne concentre ainsi une grande partie des préoccupations des politiques et des actions dites de développement durable : implantation massive et médiatisée d'Unités de conservation (UC) (*carte 4*), projets de développement territorial durable, voire même projets de colonisation durable. Tous ces projets ont en commun d'être des expérimentations, grandeur nature, de l'application du développement durable, en particulier de son interprétation en terme de développement territorial et sont l'objet de multiples blocages.

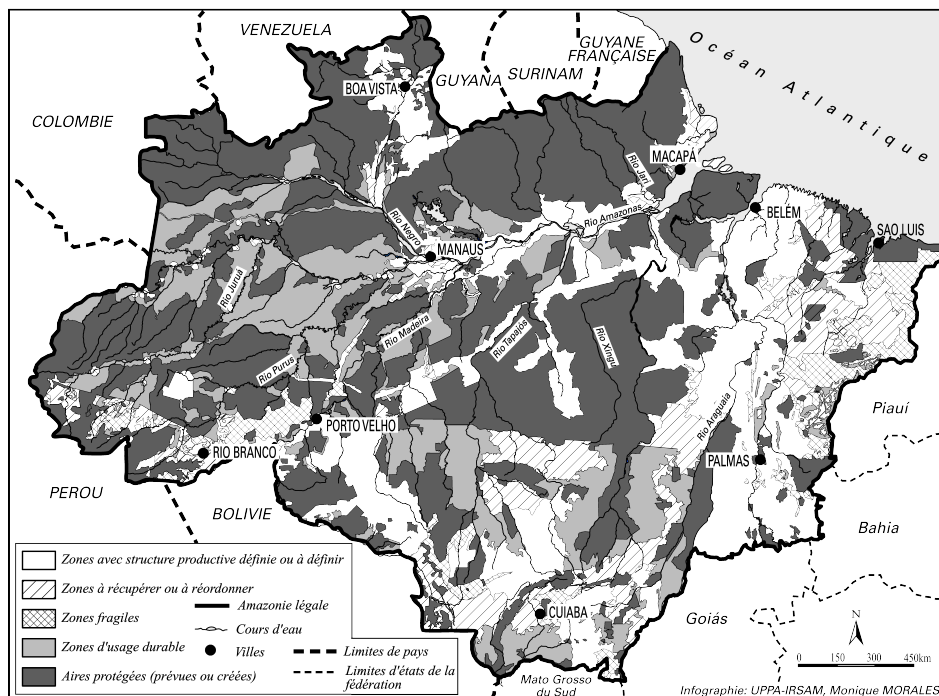
Les conditions pour mieux saisir et comprendre les blocages des politiques territoriales et les phénomènes d'appropriation du développement durable impliquent que l'on se penche sur la notion de territoire qui est effectivement mobilisée dans l'action publique. Au Brésil en particulier, le territoire est devenu ces dernières



**Carte 3. Zonage de l'Amazonie brésilienne selon le Plan Amazonie durable (PAS).**  
**Source : Gouvernement fédéral du Brésil (Plan Amazonie durable), d'après Becker, 2002.**  
 © X. Arnaud de Sartre et M. Morales, université de Pau.

\* Macrorégion : il s'agit d'une distinction réalisée entre différentes parties de l'Amazonie soumises à des pressions comparables dans le Plan Amazonie durable.

années le mot-clef de nombre de politiques publiques, dans des secteurs liés en particulier au développement social ou environnemental. Ainsi un des trois secrétariats d'État du ministère du Développement agricole s'appelle-t-il le secrétariat du Développement territorial, alors que le texte d'encadrement du développement régional durable de l'Amazonie (le *Plan Amazonie durable*) place comme outil central de son action l'aménagement territorial (*ordenamento territorial*). Cela n'est pas étonnant si l'on considère que le territoire est un outil et une échelle classique de l'action étatique. L'argumentaire qui consiste alors à le présenter comme une nouveauté qui doit permettre de mettre en place du développement durable peut être questionné. Certes, il ne faut pas faire de procès d'intention, mais plutôt se poser la question des usages réels que doit recouvrir le nouveau terme. Par exemple, les parcs nationaux ont été créés dans une ambiance très moderniste, quand homme et nature étaient pensés de manière tellement opposée qu'il a fallu, pour protéger l'un, en éloigner l'autre (cf. pour le Brésil, Barretto, 2004 ; à une échelle mondiale, Héritier et Laslaz, 2008 ; d'un point de vue philosophique, Larrère et Larrère, 1997). La philosophie du développement durable, personne ne s'en étonnera, est considérablement différente.



**Carte 4. Les Unités de conservation en Amazonie brésilienne (2008).**

**Source : Gouvernement fédéral du Brésil, Plan Amazonie durable.**

**© X. Arnaud de Sartre et M. Morales, université de Pau.**

Il est vrai qu'il est possible de greffer, sur cette base politique, nombre de dimensions réputées faire du territoire un concept intégrant la majeure partie des dimensions de l'homme en société : le territoire a certes une légitimation politique, mais il est aussi un moyen économique, un support identitaire et existentiel, et enfin un catalyseur social. Ces multiples dimensions ne sont pas sans rappeler l'intégration de celles que prétendent mobiliser les politiques publiques en utilisant le territoire pour faire du développement durable. Mais ces dimensions ne sauraient faire oublier que le territoire est d'abord un concept étroitement lié à la modernité et destiné à faciliter l'exercice du pouvoir.

Ce sens premier de la notion de territoire est toujours présent dans son utilisation par les politiques publiques. Ainsi montrerons-nous que, ainsi mobilisée, cette notion semble tirer la tension modernité/postmodernité, présente au sein du développement durable lors de sa constitution, vers le pôle moderniste. Ce sont précisément ces relations problématiques entre territoire, développement durable et modernité que nous nous proposons de questionner : ne conditionnent-elles pas l'appropriation du développement durable par les États et par les populations concernées ? De la sorte, les trois premiers chapitres de cet ouvrage examinent comment l'État se saisit du développement durable au moyen de politiques territoriales. Nous verrons que l'entrelacs entre modernité et postmodernité, tel qu'il se

joue dans les politiques territoriales du développement durable, permettent à l'État d'accroître son contrôle sur l'espace amazonien.

Les trois chapitres suivants confrontent le discours gouvernemental très postmoderne sur la diversité de la population aux politiques territoriales en actes. En s'appuyant sur deux types de population reflétant cette diversité, les agriculteurs familiaux et les populations dites « traditionnelles » que sont les « riverains » (*ribeirinhos*) et les *quilombolas* (descendants de Noirs marrons, c'est-à-dire des esclaves évadés), nous testerons l'hypothèse selon laquelle lorsque l'État fabrique, au nom du développement durable, du territoire, on peut déceler les signes d'une appropriation de ces deux notions (durabilité et territoire) conduisant à une relative autonomisation des populations locales. Nous verrons surtout que l'appropriation du territoire qui peut être faite par ces populations sous couvert de développement durable, peut conduire à un débordement de l'État. De façon générale, nous sommes amenés à nous poser la question de savoir si la territorialisation des politiques publiques de développement durable ne risque pas d'invalider ses propres objectifs.

Ce détour amazonien nous permettra ainsi de mettre en perspective les aléas de l'approche territoriale du développement durable et les défis qui se posent à elle.



# Chapitre I

## Le développement durable : une inflexion de la modernité ?

La notion de développement durable s'est affirmée à la fin du XX<sup>e</sup> siècle alors que vacillaient les certitudes sur lesquelles reposaient l'aménagement et l'action planificatrice en général. Communément rangées dans le mouvement historique de la « modernité » qui se développait depuis plusieurs siècles, ces certitudes sont aujourd'hui submergées de contestations et de contre-propositions, regroupées souvent sous le terme de « postmodernité » ou, de façon plus militante, de « postmodernisme » (Lyotard, 1979 ; Habermas, 1973, 1988 ; Touraine, 1992 ; Vattimo, 1990). Dans ce contexte qui engage les fondements même de la planification territoriale et environnementale, il convient de s'interroger sur la façon, ou plutôt les façons, dont les politiques publiques visant à mettre en œuvre spatialement le développement durable font écho à des principes relevant de la modernité ou à ceux qui s'y opposent.

Il est courant d'associer l'aménagement d'inspiration moderne à une conception de l'espace qui fait de celui-ci un simple réceptacle de projets mûris indépendamment de lui. Les rugosités, les aspérités, les particularités que l'espace présente seraient autant de contraintes qu'il s'agit d'éliminer, d'exclure de la logique du projet. C'est en cela qu'il relèverait de l'utopie, indifférente à la singularité des lieux. La *tabula rasa*, ou l'espace uniforme, isotrope, constituerait idéalement le support sur lequel il s'agit de plaquer son projet. Bien évidemment, la modernité n'a jamais totalement exclu le milieu et l'espace de ses préoccupations, pas plus qu'elle n'a rendu nécessaire la dichotomie homme/nature dont elle est souvent rendue responsable. C'est plutôt une certaine idéologie de la modernité, le modernisme, qui a acté ces dichotomies. Le champ des possibles construit par la modernité est bien plus vaste que l'idéologie moderniste a bien voulu le reconnaître (Touraine, 1992 ; Larrère et Larrère, 1997 ; Latour, 1994).

Ce que le développement durable, en tant que produit de la modernité, peut offrir d'original par rapport au modernisme, c'est précisément de renverser la perspective. Au lieu de considérer ce que la modernité prise comme modèle excluait, le développement durable invite au contraire à en faire les conditions même de sa réussite. Ces conditions, qu'elles soient d'ordre social ou biophysique, correspondent précisément à ce à quoi renvoie la notion de milieu. Elle présente en effet l'avantage de ne pas entériner une dichotomie nature/société, ou

environnement naturel/environnement social, et d'ouvrir la réflexion et l'action aménagiste à la contingence, l'adaptabilité, la créativité (Berdoulay, 2004 ; Soubeyran, 2007).

Le milieu devient le référentiel à partir duquel nous pouvons examiner la façon dont la pensée planificatrice entre en interaction avec l'environnement physique et humain dans une perspective de développement durable. En fait, nous allons voir que ces interactions sont diverses et ne peuvent se réduire à une simple opposition modernité/postmodernité. L'Amazonie est riche d'enseignements à cet égard, car les politiques actuelles de développement durable s'inscrivent doublement dans un milieu réputé complexe et dans une histoire déjà longue de projets d'aménagement avortés.

16

La partie guyanaise est exemplaire à cet égard. On y trouve la pensée moderne à l'œuvre, dès l'époque des Lumières, dans une série de projets de colonisation qui étaient conçus depuis un État moderne par excellence et qui eurent à se confronter au défi posé par le milieu. On peut y déceler comment, très tôt, la modernité y fut diversement interprétée, afin de ne pas prendre pour acquis les amalgames trop souvent faits entre modernité et refus de tenir compte du milieu. En élargissant ensuite le cadre de la réflexion au territoire brésilien, nous verrons que la tentation utopiste d'une colonisation moderniste peu soucieuse du milieu a conditionné les approches territoriales de développement durable, notamment en rapport avec la tension qu'il entretient avec la modernité.

## **DÉPASSER LA MALÉDICTION DE KOUROU : PRÉFIGURATIONS GUYANAISES**

1765 : sur les 12 000 colons recrutés en Europe et débarqués en Guyane par le ministre Choiseul l'année précédente, 7 000 sont morts ; 2 à 3 000 sont rapatriés ; et seuls moins de 2 000 ont choisi de rester (Mam Lam Fouck, 2002). Épidémies et impréparations sont habituellement citées pour expliquer le désastre d'une si vaste opération. Quoi qu'il en soit, cette expédition de Kourou a laissé une marque profonde dans l'imaginaire colonisateur du massif amazonien : la résistance du milieu aux grands projets de mise en valeur est apparue comme une donnée fondamentale à dépasser.

À cet égard, quoique située aux marges de l'ensemble amazonien, mais peut-être aussi parce qu'elle en exprime au plus haut point le défi que pose le milieu, la Guyane a nourri de multiples réflexions sur l'action aménagiste. De nombreux projets se sont succédés, s'arrêtant le plus souvent au niveau de la proposition. Certains trouvèrent un début de réalisation, mais ils échouèrent dans la plupart des cas. Ce ne sont pas les modalités de l'échec en soi qui nous intéresseront ici, du moins dans un premier temps, mais plutôt les différences d'approche de l'aménagement et les réflexions associées que ces projets apportèrent.

En fait, on peut distinguer deux orientations, deux modèles, qui feront suite au désastre de l'expédition de Kourou. L'une semble reprendre l'idéal moderniste selon lequel une nouvelle organisation de l'espace obéissant à une logique écono-

mique et sociale est plaquée sur l'espace substrat et s'y substitue. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, il ne s'agit pas là de la façon dominante d'approcher les choses en Guyane française, mais plutôt de s'y arrêter quelque peu, car c'est cette orientation qui sera reprise au XX<sup>e</sup> siècle par les concepteurs de la politique de colonisation de l'Amazonie brésilienne. Mais avant d'y revenir, l'examen du second modèle s'impose, car il démontre une approche plus orientée vers la prise en compte du milieu. Ne préfigure-t-il pas certains des enjeux majeurs du développement durable en Amazonie ?

Nous devons à Jean-Yves Puyo le repérage et l'analyse de tous ces projets qui se succédèrent pendant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle à propos de la Guyane, notamment sous le prisme du thème de l'adaptation des colons au milieu naturel et des projets du baron de Laussat dans la colonie (1819-1823) qui conditionnèrent l'action de ses successeurs au moins jusqu'aux années 1850 (Puyo, 2008a ; 2008b ; 2009). Ce qui frappe le plus, c'est précisément la volonté de tirer les leçons de l'échec de l'expédition de Kourou en se penchant sur la multiplicité des facteurs qui peuvent induire une colonisation réussie. Or cette complexité des conditions de réussite est justement ce qui relève du milieu. Il s'agit certes du milieu naturel, mais la notion s'étend aussi à ce qui concerne l'organisation sociale et culturelle. Laussat notamment (1756-1835) incarne l'esprit des responsables politico-administratifs dont le modernisme ne fait aucun doute. Épris des Lumières, s'intéressant aux sciences naturelles, mais aussi à la philosophie politique française et britannique, passionné par les idées nouvelles portées par la Révolution américaine, sa brève expérience en Louisiane (1803), alors qu'il fut chargé de soustraire ce territoire aux autorités espagnoles et de le transmettre presque immédiatement aux États-Unis, le conforta dans son admiration pour le colon anglo-saxon. Comme Volney, qui l'avait précédé de peu dans ces contrées, Laussat rejette l'idée que le succès de la colonisation de nouvelles terres dépend des simples données du milieu naturel. C'est le « caractère des nations », nous dirions aujourd'hui les données culturelles, qui fournissent l'explication fondamentale, telles que « l'organisation domestique », « la nature du gouvernement », « les lois » etc. qui forgent les « habitudes » et les dispositions favorables au succès de l'entreprise de colonisation. Il faut souligner ici qu'il ne s'agit pas pour autant d'un déterminisme racial favorable aux Anglo-Saxons. La valorisation par Laussat du succès des Acadiens établis en Louisiane est là pour confirmer l'importance de l'organisation sociale et culturelle, comme en témoigne aussi son rejet du système esclavagiste au profit du métayage et du fermage. Conséquence probable du contexte politique et social de l'époque, cette ouverture aux qualités propres au colon libre n'ira pas toutefois jusqu'à ce que Laussat fasse d'un tel sujet libre et autonome la pierre angulaire de sa vision de l'aménagement. C'est de l'organisation sociale qui en découle plus que des qualités d'initiatives de l'individu, que semble bien dépendre le succès du projet. Pour lui, la prise en compte du milieu ne se limite pas aux données naturelles, mais elle touche également certains aspects de la société.

C'est précisément ce souci pour le milieu qui retient l'attention dans la pensée aménagiste telle qu'elle se projette en Guyane. Ce n'est pas le fait de seulement

quelques esprits éclairés ; le point de vue est largement répandu parmi les responsables : ceux qui proposent les projets, comme Laussat lors de son séjour guyanais, mais aussi ceux qui les patronnent. Les leçons de l'expédition de Kourou ont été retenues. Tout un « dispositif décisionnel », toujours selon J.-Y. Puyo (2009), apparaît à la lumière de l'examen des différents fonds d'archives. Il comporte plusieurs aspects : le premier correspond à la très importante documentation de première main possédée par le ministère de la Marine, chargé des colonies, et synthétisée pour le gouverneur qui est dépêché dans la colonie ; le deuxième tient à l'envoi sur le terrain de commissions d'exploration (comprenant des personnalités venant de métropole comme des administrateurs en poste sur place), chargées d'éclairer le Gouvernement sur les grands projets auxquels il s'intéresse. Cette démarche est aussi suivie par les gouverneurs qui montent eux-mêmes des expéditions pour éclairer leurs propres actions ; un troisième aspect de ce processus décisionnel transparaît lors de la passation des pouvoirs entre gouverneurs qui se transmettent l'information, par exemple sous la forme d'importants mémoires ; quant au quatrième aspect, il repose sur des commissions établies par le ministère de la Marine pour examiner les nombreux projets qu'il reçoit. Réunions de commissions, examens et réexamens de projets diversement amendés, voire des contre-propositions, rapports multiples, recours, avis de personnalités etc. témoignent du sérieux avec lequel les projets sont examinés par l'État français dès la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

Quant aux modalités d'implantation concrètes des projets, elles font souvent l'objet de recommandations précises. Ainsi, on peut retenir : le recours à des familles (et non à des aventuriers) ; le recours à des paysans prédisposés à s'acclimater (comme ceux d'Europe du Sud ou des États-Unis) ; une préparation des terrains préalable à l'arrivée des colons, venant pour cette raison par petits contingents ; un accueil des colons hors de la saison des pluies. De plus, on perçoit l'utilité de la main-d'œuvre noire, servile ou engagée, mais plutôt pour contribuer aux travaux de défrichage et d'assainissement. À l'aune des préjugés de l'époque, leur contribution s'avère négligeable pour le développement de la civilisation, et plus rarement sont-ils pensés comme opérateurs des projets. Quant aux Amérindiens, laissés de côté, ils ne seront que très rarement évoqués, et seulement comme partie d'un projet à long terme de métissage (Coudreau, 1887).

Tout cela contredit l'opinion largement répandue que les échecs de la colonisation en Guyane étaient dus à un aveuglement des gouverneurs et ministres français face aux réalités du milieu (Jennings, 2006). Les raisons de ces échecs sont donc à rechercher ailleurs. Parmi elles, il faut le souligner, existait dans la démarche aménagiste l'énorme incertitude due au manque de connaissances scientifiques de l'époque, notamment en matière de vecteurs d'épidémies ou encore en matière pédologique et agronomique. Peut-être faut-il y ajouter cette incapacité à concevoir l'autonomie des colons vis-à-vis des spécifications du projet comme partie intégrante d'un processus d'aménagement marqué du sceau de l'incertitude. Le cas des Noirs, moins souvent mobilisés, et celui des grands absents, les Amérindiens, vont dans le même sens. En d'autres termes, l'appropriation du projet par les gens qui devaient le mener à bien constituait le point aveugle de ces conceptions et pratiques